

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 29 mars 2026
Convocation du : 23 mars 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 35

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le vingt-neuf mars à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Martine DUBREU, Hugues QUESTE, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Laurent DERONNE, Philippe CATTOIRE, Christophe LECOEUICHE, Fatima BOUCLY, Sabine LELEU, Cristiane DELESTREZ, Grégory PICKEU, Ahmed OURAGHI, Valérie PRINGUEZ, Guillaume VILLE, Céline LEROUX, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Benjamin TISON-BEERNAERT, Yasmine EL BACHIRI, Ève ROBBE, Catherine HALOS, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle SENECHAL, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Eve ROBBE

N° DE26.043

ADMINISTRATION MUNICIPALE
COMITÉ DU SYNDICAT POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE
PISCINE DANS L'AGGLOMÉRATION ARMENTIÉROISE (SCEPAA)
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
Autorisation - Approbation

Par délibération n° 320 du 31 Mars 1998, le Conseil Municipal a décidé de créer le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), et en a adopté les statuts, modifiés par délibération n°22.01 en date du 12/01/2022.

Les statuts de ce SIVU prévoient que chaque Commune membre soit représentée au sein du Comité du Syndicat, par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Il nous appartient donc de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal qui siégeront au sein du Comité du Syndicat.

L'élection de ces membres se déroulera dans les conditions fixées par l'article L2121.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats pour la désignation des représentants au Comité du Syndicat pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentérioise (SCEPAA).

Candidatures :

- Liste « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » :

Délégués titulaires : Jean-Michel MONPAYS, Grégory PICKEU

Délégués suppléants : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 26 voix pour : groupe « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action »
- 07 abstentions : groupe « L'Urgence d'Agir pour Armentières »
- 02 abstentions : groupe « Une Autre Armentières, Unie et Solidaire »

Par conséquent, sont désignés pour siéger au Comité du Syndicat de Communes pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentérioise (SCEPAA) :

Envoyé en préfecture le 29/03/2026

Reçu en préfecture le 29/03/2026

Publié le

ID : 059-215900176-20260329-DE26_043-DE



Délégués titulaires : Jean-Michel MONPAYS, Grégory PICKEU
Délégués suppléants : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Ève ROBBE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

A blue ink signature of Ève Robbe, consisting of a few stylized, overlapping strokes.



Jean-Michel MONPAYS

A large, stylized blue ink signature of Jean-Michel Monpays, characterized by long, sweeping, and overlapping strokes that extend across the right side of the page.